



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 27 juin à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Hubert ECOFFEY, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Francis BLANC, Jean-Dominique BRENGARTH, Gilbert REBER, Jean-Claude VALLAT **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Jacques BOUQUENEUR, Arlette ECABERT, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Robert NATALE, Françoise PELCAT, Cédric PERRIN.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Francis BLANC, Alain BERGER à Jean-Claude VALLAT, Arlette ECABERT à Jean-Dominique BRENGARTH, Bernard LIAIS à Josette BESSE, Evelyne MANTEY à Gilbert REBER, Robert NATALE à Pierre OSER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Madame et Monsieur Régine COLIN, Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 juin 2013	13 juin 2013	En exercice	42
		Présents	36
		Votants	39

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-04-13 – Service Assainissement - Réhabilitation de la filière boues de la station d'épuration de Grandvillars – Demande de financement à l'Agence de l'Eau.

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

La station d'épuration intercommunale de Grandvillars est de type boues activées, de 20 000 eqhab datant de 1992. La filière d'élimination des boues de la station est l'épandage agricole. Les boues répondent aux normes de concentration en métaux, PCB... et sont épandues dans le cadre d'un plan d'épandage.

Les boues de la station d'épuration sont actuellement épaissies dans un silo à boues, puis déshydratées par un filtre à bande qui arrive en fin de vie. Les boues sont stockées sous abris et présentent une mauvaise tenue en tas. Le transport et l'épandage nécessitent l'adjonction de produits ligneux (compost) afin de permettre leur manutention.

Cette opération a pour objet de remplacer le filtre à bande par un système plus performant et du chaulage afin d'améliorer la qualité des boues et de pérenniser la filière d'élimination par épandage agricole : siccité, tenue en tas, chaulage éventuel.

Les travaux consisteront à fournir et installer un ou plusieurs équipements de déshydratation des boues issues de l'épaississeur, y compris travaux de génie civil, «équipements mécaniques, électriques, hydrauliques, automatisme »,

L'Agence de l'eau peut apporter une aide financière pour ces travaux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse une subvention au taux maximum participant aux travaux de réhabilitation de la filière boues de la station d'épuration de Grandvillars.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03 JUIL. 2013 Et publication ou notification le 03 JUIL. 2013</p> <p>Le Président, Pour le Président Le Vice-Président Pierre OSER.</p> 	<p>Le Président, Pour le Président Le Vice-Président Pierre OSER.</p>  
---	--